



# Découvrir le CDI

*Pour compléter cette fiche, tu dois consulter le document disponible sur le portail symbaloo du collège (voir l'adresse dans ton agenda).*

**CDI signifie C..... de D.....  
et d'I.....**

## Qui travaille au CDI ?

Mme ..... la professeur ..... est là pour m'apprendre à faire des recherches documentaires.

Si besoin, elle peut également m'aider et me donner des conseils.

## Le CDI, pour quoi faire ?

- ✓ Je viens au CDI pour être formé à la ..... dans le cadre de l'Éducation aux Médias et à l'Information.
- ✓ Je peux utiliser les documents du CDI pour effectuer une recherche d'informations.
- ✓ Je peux consulter la documentation sur les métiers.
- ✓ Je peux lire et e..... des documents pour une durée de ..... jours. M<sup>me</sup> Dubuffet se déplace dans la cour à la récréation pour distribuer les livres qui ont été réservés.



## Quand peut-on venir au CDI ?

Le CDI est ouvert selon les mêmes horaires que le collège.

Cependant, il est fermé de 11h40 à 12h40 et pendant les récréations.

Les classes qui viennent travailler au CDI sont prioritaires sur les élèves l'étude.



**Pour savoir si je peux venir au CDI,**  
je consulte l'emploi du temps sur l'.....  
ou sur le panneau d'affichage dans le hall.

## **Comment faire pour venir au CDI ?**

Je me range **dans la cour à l'emplacement « CDI »** si je souhaite venir au CDI pour lire, travailler, rendre ou emprunter un document

- quand je suis en étude
- à la pause déjeuner à ....., ..... ou .....



**Si j'ai cours au CDI,** je fais comme pour les autres cours.

Selon l'heure de la journée, je me range dans la cour sur l'emplacement CDI ou devant la porte du CDI.

## **Les règles de vie au CDI**

- Le CDI est un lieu de travail. Il faut donc être le plus silencieux possible.
- En entrant au CDI, j'utilise du gel hydroalcoolique.
- Avant d'utiliser un ordinateur ou internet, je dois demander l'autorisation à un adulte.
- Il faut prendre soin du matériel et des documents mis à votre disposition. Tout livre perdu devra être remboursé.

**Les élèves qui ne respectent pas ces règles pourront être exclus du CDI.**

*La professeur documentaliste, M<sup>me</sup> Dubuffet*